



Paroisse de La Durantaye

Transmission électronique du compte de taxes municipales

La Municipalité offre aux contribuables la possibilité d'adhérer au service de transmission électronique du compte de taxes municipales depuis l'année 2023.

Notez que :

- Pour vous inscrire au service, vous devez obligatoirement remplir et signer le présent formulaire ;
- Les copropriétaires doivent tous signer, le cas échéant ;
- Toutes les propriétés pour lesquelles vous souhaitez bénéficier du service doivent être inscrites ;
- Lorsque vous êtes inscrit au service, le compte de taxes n'est plus transmis par courrier ;
- Vous êtes responsable de nous informer des modifications à votre adresse courriel ;
- Vous êtes responsable de vérifier la réception de votre compte (au maximum à la fin février) ;
- La Municipalité se dégage de toute responsabilité si votre adresse courriel est erronée ou si le message est transféré dans le courrier indésirable ;
- Pour annuler votre adhésion : 418-884-3465 ou bureau@munladurantaye.qc.ca ;
- Annulation automatique du service lors de la vente de la propriété.

Le formulaire doit être retourné à l'adresse suivante : Paroisse de La Durantaye
539, rue du Piedmont
La Durantaye (Québec) G0R 1W0
ou par courriel au : bureau@munladurantaye.qc.ca

Nom :

Prénom :

Signature *

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Adresse de la propriété :

Matricule

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Adresse de courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Date de signature : _____

Autorisation et responsabilité

Par la signature du présent formulaire, le propriétaire consent à la transmission électronique et dégage la Municipalité de toute responsabilité à cet effet.